

Filière Licence Ingénierie de l'Eau et de l'Energie

Emploi du temps – Semestre 5

A.U : 2024-2025

	08h30 - 10h00	10h30 - 12h00	14h30 - 16h00	16h30 - 18h00
Lundi 02/12	-	-	Gestion et Production de l'Eau Potable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH	Gestion et Production de l'Eau Potable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH
Mardi 03/12	Gestion et Production de l'Eau Potable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH	Gestion et Production de l'Eau Potable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH	Gestion et Production de l'Eau Potable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH	Gestion et Production de l'Eau Potable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. S. IAICH
Mercredi 04/12	Energies Renouvelables et Développement Durable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT	Energies Renouvelables et Développement Durable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT	Energies Renouvelables et Développement Durable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT	Energies Renouvelables et Développement Durable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT
Jeudi 05/12	Energies Renouvelables et Développement Durable (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT	Energies Renouvelables et Développement Durable (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. BOUMHAOUT	-	-
Vendredi 06/12	-	-	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA
Samedi 07/12	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (Cours, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA	Contrôle Physico-chimique et Microbiologique des Eaux (TD, Salle Sahara-Tec) Pr. M. EL-HABACHA

Cours : Cours magistral ; TD : Travaux dirigés ; TP : Travaux pratiques ; AP : Activités pratiques

N.B :

1. La présence est obligatoire.
2. Toute absence à une séance du Cours, TD, TP ou AP doit être justifiée dans un délai de 7 jours qui suivent l'absence auprès du coordonnateur de filière licence.
3. L'étudiant qui a accumulé trois absences injustifiées sera sanctionné par l'interdiction de passer les examens du module concerné.

Prof. Soulayman IAICH
Coordonnateur de la Filière Licence
Ingénierie de l'Eau et de l'Energie (L-IEE)